

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### ABONNEMENT.

**SAUMUR:**  
 En an. . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste:**  
 En an. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne:

A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne:

A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse,

SAUMUR

27 Mai 1884.

## LES MANIFESTATIONS DE DIMANCHE AU PÈRE-LACHAISE.

Dès samedi soir, de nombreuses escouades de gardiens de la paix ont été envoyées au Père-Lachaise, où elles ont passé la nuit.

Dans la journée, plusieurs arbres avaient été plantés sur le terrain où sont enterrés les fusillés de mai 1874.

Ce terrain est situé en contre-bas, près de la porte de Charonne, dans la 76<sup>e</sup> division. C'est à cet endroit même que M<sup>r</sup> Darboy et les otages fusillés avec lui ont été enterrés, d'abord, par leurs assassins.

Dimanche, dès le matin, une délégation du parti ouvrier s'est installée au coin de la rue du Repos et du boulevard, et distribuait à ses partisans des touffes d'immortelles rouges.

Les portes du cimetière étaient gardées par des agents de police, qui avaient pour double consigne d'empêcher d'entrer en masse et surtout d'apporter des matériaux et des outils.

Pour être certains de se trouver en nombre sur le terrain de la manifestation, les communards sont entrés par petits groupes.

A neuf heures et demie, la foule des visiteurs commence à affluer, ce ne sont point des manifestants, mais des curieux venus pour voir. Leur désappointement paraît être très-grand, lorsqu'ils arrivent au terrain des fédérés. Ce terrain est situé à l'extrémité du chemin Abbadié. Le mur a conservé les anciennes inscriptions, entr'autres celle-ci:

« Du pain ou du plomb. »

« Les révolutionnaires d'Alais, aux martyrs de 1874. »

Sur les tombes, quatre arbustes sont plantés, dont un est surmonté d'une énorme rose écarlate.

Ce n'est que vers dix heures et demie que deux groupes composés d'environ 150 ma-

nifestants, la boutonnière ornée de bouquets d'immortelles de couleur sanguine, pénétrèrent dans le Père-Lachaise. Ils sont précédés de deux porteurs de couronnes sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes:

« Le Cercle typographique, aux manes des martyrs de 1874. »

« Le cercle républicain socialiste révolutionnaire du quinzième arrondissement. »

Au moment où les manifestants passaient devant le tombeau de M. Thiers, l'orage qui menaçait depuis la matinée a éclaté et a dispersé les manifestants qui ont cherché un abri chez les marchands de vin du voisinage.

On sait que les matériaux apportés récemment ont été déposés sur le terrain où sont enterrés les fédérés.

Il paraît que les manifestants se proposaient — les pierres étant toutes taillées — de les mettre en place rapidement de façon à figurer un monument que la police aurait été libre de démolir après leur visite.

M. Camescasse était d'autant plus inquiet de ce projet que les communards parisiens ont adressé un appel à tous les anarchistes des grandes villes.

La manifestation du 25 mai s'annonçait comme devant prendre le caractère d'une véritable émeute.

Il a donc été décidé qu'il serait pris, cette fois, des mesures extraordinaires; toutes les casernes étaient consignées, et tous les bataillons de la police étaient sur pied.

Ces manifestations, interrompues par l'orage, ont recommencé dans l'après-midi, mais sans avoir l'importance qu'on redoutait.

A deux heures arrivent les délégations des cercles socialistes et ouvriers.

Les délégations sont au nombre de six et sont composées d'environ un millier de manifestants.

Un peloton de sergents de ville les suit. Elles se rangent le long du mur et clouent les couronnes et les emblèmes révolutionnaires.

Deux cents gardiens de la paix se rangent

derrière les tombes nouvellement concédées au public. La force armée forme ainsi le troisième côté d'un triangle occupé par les partisans de la Commune. Un mouvement en avant les rendrait complètement maîtres de cette foule qui se presse, hurle des chants de vengeance et crie surtout: Vive la Commune!

La commission du monument arrive avec un drapeau rouge, soigneusement enveloppé. Elle ne le déploie qu'une fois entrée dans le cimetière. On consulte à ce sujet MM. Lalmand et Honorat qui disent de laisser faire. C'est donc drapeau rouge en tête que le citoyen Vaillant conduit sa troupe au terrain des fédérés.

Ce terrain, assez exigü, est déjà plus que couvert par les autres sociétés et les assistants fort nombreux, venus isolément. L'arrivée de la commission produit un certain effet, et le citoyen Vaillant, dans un discours assez modéré, relativement aux autres, prêche l'union des forces révolutionnaires.

Des drapeaux aussi, l'un rouge, l'autre noir, aux députations de la Bataille, conduite par Lissagaray, et du *Cri du Peuple*, conduite par Jules Vallès, dont tout le monde remarque la pâleur livide. M. Vallès, fort souffrant, ne s'est levé qu'à cause de l'événement. Aussi ne prononce-t-il que quelques mots, tandis que M. Lissagaray fait un long discours. On entend ensuite les citoyens Champy, ancien membre de la Commune, Oudet, Leboucher, Argyriadès, Manière, Polignac et un tas d'autres. Analyser tous ces discours serait peine perdue. C'est toujours, avec des variations différentes, le même thème: la glorification de la Commune, la haine de la bourgeoisie, l'annonce de la revendication et de la vengeance, etc., etc.

Pendant ce temps, une quête est faite par des citoyens et des citoyennes, au profit des « familles des détenus politiques ». Les gros sous tombent assez maigrement dans les escarcelles. On a déjà dépensé pour acheter des plantes rouges... On se rattrape en criant *Vive la Commune!* sur tous les tons...

Il est assez facile alors de juger du nombre des assistants. Il y a là environ huit mille personnes, dont plus de la moitié de curieux... La pluie a cessé et toutes les hauteurs sont garnies de gens qui regardent de loin.

Trois heures et demie: On part pour le monument de Déescluze, où Frédéric Cournet et Lissagaray racontent la biographie du mort et plantent un des drapeaux rouges apportés. Les autres restent au terrain des fédérés.

Une visite à Blanqui et on sort... Il est quatre heures et demie. La sortie est à peu près effectuée. Il n'y a eu aucun incident grave, aucun accident. Un certain nombre de manifestants sont au cirque Fernando. D'autres vont rue des Amandiers, où se réunit la commission de secours aux familles des détenus politiques. On va encore discuter sur la semaine sanglante et le monument des fédérés... C'est assez pour une journée. Nous nous en tenons là.

## Chronique générale.

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 MAI.

Dimanche, il y avait élections législatives au Mans et à Bernay (Eure).

Au Mans, où la honteuse inertie des conservateurs avait laissé le champ libre aux républicains, M. Paillard-Ducière remplace M. Haentjens, dont il avait été le concurrent malheureux. C'est un siège perdu par la criminelle incurie des conservateurs.

A Bernay, M. Raoul Duval, triomphe facilement de son concurrent républicain, M. Parissot.

Il s'agissait de remplacer M. Janvier de la Motte, bonapartiste, décédé. Aux élections du 21 août, M. Janvier de la Motte avait été élu par 10,240 voix contre 5,035 données à M. Parissot, qui a obtenu cette fois 5,582 suffrages contre 8,888 donnés à M. Raoul Duval.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

### Première partie.

Tout était silence et beauté autour de moi. La nature, déjà parée de rosée, se drapait de soleil. Chaque feuille étincelait sous les gouttes cristallines. Une lumière douce et chaude m'arrivait tamisée à travers les branches du chêne. Les églantines et les mugets sauvages ombaumaient sous la verte futaie.

Et, soudain, me levant:

— C'est trop beau, m'écriai-je, avec une sorte d'emportement... Cette nature est impitoyable? Que lui importent, à elle, les larmes des orphelins?... Viens, Geneviève.

Et, d'un pas agile, j'atteignis le presbytère.

La blanche maisonnette, située à mi-côte, sur un tertre gazonné, dominait les blés d'or et les prairies en fleurs. Comme les marins se guident sur un phare, de même, les déshérités, en apercevant, au loin, la demeure hospitalière, se disaient: « Là nous trouverons la charité. »

Quelques marronniers, à large ramure, l'abritaient; les poules caquetaient au seuil de la porte, les pigeons familiers vous y souhaitaient la bien-

venue; et, devant les petites vitres, frémissaient les feuilles empourprées d'une vigne vierge, emmêlées au feuillage découpé d'un jasmin de Virginie.

Là, tout était lumière, bonté, fraîche verdure.

Mon vieil ami m'attendait sur la porte.

— Te voilà, me dit-il; sois le bienvenu, cher Yves, désormais tu seras mon fils.

Et comme l'émotion me suffoquait, il murmura, tout bas, à mon oreille, en me serrant fortement la main:

— Sois homme!... sois chrétien!

A l'heure suivante, je m'installai, avec mon mince bagage, dans la chambre qui m'était destinée.

Le rangement n'en fut pas long: je n'apportais, au presbytère, que mes livres et mes cahiers, le portrait de ma mère, et l'énorme carton contenant les travaux de mon père... mes plus chers souvenirs.

Geneviève m'aidait à tout ranger; puis, elle me dit:

— Au revoir, monsieur Yves, je vais rentrer dans ma chambre; si vous aviez jamais besoin d'une servante dévouée, vous penseriez à moi, n'est-ce pas?

Sa demande s'acheva dans un sanglot.

Je ne pouvais lui répondre. J'étais trop ému. Alors, elle me donna un baiser maternel, et s'en-

fuit à pas précipités.

De la fenêtre, longtemps je la regardai descendre la vallée sinueuse; puis, quand ma vieille nourrice eut disparu au tournant du chemin, je sentis un grand déchirement dans mon cœur.

C'était fini! Je n'avais plus de famille! J'étais seul, tout seul dans le vaste monde.

Cependant ma vie fut douce chez le bon pasteur. Le matin, je jouissais de la liberté des champs; et, le soir, assis tous les deux devant la grande table de bois noirci, sous la lumière de la même lampe, nous travaillions avec tout notre courage. Lui s'occupait de théologie, et moi, je complétais de mon mieux mes études inachevées.

Souvent il m'aidait d'un conseil. Son intelligence s'était encore agrandie dans sa vie solitaire. Là, dans son humble maisonnette, il avait su se créer un horizon plus vaste que le monde; car Dieu seul en formait les limites.

Mais pouvais-je abuser indéfiniment de l'hospitalité de l'abbé Brémont?

Je faisais tort aux pauvres en mangeant le pain du presbytère. Je devais donc m'armer de courage, travailler avec vaillance; comme tous, tracer mon sillon.

Un soir, tout pensif, je demeurais près de ma fenêtre ouverte, le coude appuyé sur la barre, la tête entre les branches touffues du jasmin, que dorait un beau rayon du couchant.

C'était une paix profonde; une vapeur orangée noyait les lointains; sur la pelouse, les arbres formaient des flots d'ombre; un oiseau chantait dans les hêtres; mais ce calme, que la fin du jour amène aux champs, n'apaisait en rien mon cœur.

L'avenir m'inquiétait.

Dans le jardin, le vieux curé taillait ses rosiers du Bengale.

Il leva la tête.

— Eh bien, me dit-il; eh bien, cher rêveur, que fais-tu là?

— Une méditation sur la fragilité de toute joie humaine, répondis-je en souriant.

Il eut, à son tour, un petit sourire tout à la fois bon et moqueur.

— Oh! oh! c'est grave, très-grave... Venez donc plutôt m'aider, jeune philosophe.

Je descendis en toute hâte; mais je n'avais nulle envie de prendre part à ses travaux et, tout à coup, sans préambule, prenant dans les miennes la main du vieil ami:

— Suis-je bien complètement ruiné? lui demandai-je. Ne me reste-t-il plus rien... rien?

Et lui, me regardant avec bonté:

— Mais si, mon enfant, il te reste un trésor: la jeunesse, la santé, le courage... c'est toute une fortune!

— Une fortune qui ne produirait guère, interrompis-je avec une certaine amertume, si je con-



Les monarchistes de Bernay, en votant pour M. Raoul Duval, ont fait preuve du large esprit de conciliation patriotique qui les anime.

Ce qui vient de se passer à Bernay est un exemple, une leçon, un avertissement à double portée.

Nous nous réjouissons grandement du succès de M. Raoul Duval. Il rentre au bon moment dans cette Chambre à laquelle il manquait, et à la veille de discussions politiques où sa voix ne pourra manquer de retentir avec un utile éclat.

Trois élections de conseillers généraux ont eu lieu le même jour dans les départements.

Elles ont tourné toutes les trois à l'avantage des monarchistes.

\*\*\*

**L'IMPÔT SUR LE TABAC.** — MM. Leydet, Saint-Romme et quelques-uns de leurs collègues se proposent de présenter en deuxième délibération un amendement à la convention passée entre l'Etat et la Compagnie des allumettes.

Ces députés proposeront la suppression de l'impôt sur les allumettes et une augmentation d'impôt sur les tabacs de luxe.

Selon ces messieurs, cette augmentation produirait au moins dix-sept millions, que rapporte l'impôt sur les allumettes.

\*\*\*

**DEUX CARDINAUX FRANÇAIS.** — Le *National* croit savoir qu'une entente est sur le point de s'établir entre le Saint-Siège et Paris. Si elle aboutit, les archevêques de Rennes et de Sens seraient tous les deux nommés cardinaux au consistoire qui sera tenu à Rome, le 20 juin prochain.

\*\*\*

**A BAS L'OPPORTUNISME!** — Il paraît que c'est un cri séditieux. Les gendarmes se sont précipités sur un citoyen qui poussait ce cri et l'ont jeté au cachot.

\*\*\*

**IL Y A DES JUGES A BERLIN.** — Une dépêche de Berlin nous apporte une intéressante nouvelle:

« Un journal catholique de Strasbourg, condamné pour injures envers le prince impérial d'Allemagne, vient d'être acquitté en appel par le tribunal suprême qui dénie à l'Empereur et à sa famille le droit de souveraineté personnelle en Alsace-Lorraine. »

« Ce jugement a produit une assez vive émotion. »

\*\*\*

**PROCES SAINT-ELME.** — Franchini est condamné à dix jours de prison pour coups ayant occasionné une incapacité de travail de moins de vingt jours.

Maternati est condamné à 3 mois de prison pour port d'une arme prohibée.

\*\*\*

On annonce la mort, à Metz, de M. le colonel d'artillerie en retraite de Lamothe.

M. de Lamothe, né à Richelieu avec le siècle, était issu d'une noble et ancienne famille de robe et d'épée, alliée au cardinal de Richelieu, et qui, déjà sous Louis XI, comptait un grand maître de l'artillerie. Le défunt a été à Metz, comme colonel directeur de l'artillerie, depuis 1855 jusqu'à l'époque de sa retraite, en 1860.

\*\*\*

La France nouvelle annonce que quelques cas de cholérite se sont déclarés parmi les hommes du 50<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Périgueux.

On attribue ces indispositions à l'absence de toute eau potable à la caserne de l'infanterie.

Il y a, de la part de l'autorité, une surveillance très-active à exercer sur l'eau destinée à l'alimentation de la troupe. S'il s'agissait des chevaux, elle y ferait peut-être plus attention.

## ÉTRANGER

**ÉGYPTE.** — On ne sait trop où se trouve en ce moment le Mahdi. Suivant une dépêche du *Daily Telegraph*, ce personnage serait à Elrahabad et aurait l'intention de se rendre au mois de septembre prochain à l'île d'Abbas qui est sous la même latitude que Sennaar, près du point où se rencontrent les routes qui conduisent au Kordofan. Suivant une autre version, le Mahdi se serait mis en marche vers le Nil blanc, mais il se serait arrêté à Elodi. Ses lieutenants restent toujours Karthoum de très-près.

Que va faire le gouvernement britannique? Il est certain que, soit en Égypte, soit en Angleterre même, il se fait des préparatifs militaires. Mais s'agit-il de défendre seulement les confins de la Basse-Égypte ou de secourir Khartoum? On ne sait rien encore de juste à ce sujet.

**INCENDIES AUX ÉTATS-UNIS.** — Les *Atlantic-Oil-Works*, raffinerie de pétrole située près de Philadelphie, sont en feu. De nombreux réservoirs ont déjà fait explosion et des gallons de pétrole sont perdus.

La milice a été appelée au secours et a commencé à faire sauter les réservoirs de la raffinerie Belmont, situés à proximité de ceux des *Atlantic-Works*, pour empêcher la propagation de l'incendie.

Le feu continue toujours son œuvre de destruction et les pertes se chiffrent, à l'heure qu'il est, par six cent mille francs environ.

Les *Erie-Preserving-Works*, en face de New-York, sur les bords de l'East-River, ont également été détruits la veille, par un incendie. Une centaine de femmes occupées dans cet établissement se sont sauvées à grand-peine.

Le feu s'est communiqué aux maisons avoisinantes. A Ravenswood, les plus jolies maisons de campagne sont réduites en cendres, et, à un moment donné, tout le quai qui longe l'East-River semblait être un grand brasier.

jamais qu'un magister de village!... L'académicien se transformait en pauvre petit vieux portant lunettes, vivant le signal en maia, et gourmandant, sans cesse, le jeune troupeau confié à ses soins.

Je restai là assis, sans mouvement, sans paroles. Puis, tout à coup, je m'écriai:

— Non, non, c'est impossible; n'y pensons plus. L'abbé Brémont était songeur; il laissa tomber sa tête dans ses mains, et demeura, pendant quelques instants, silencieux; puis il continua:

— Et cependant, Yves, si la position de maître d'école est humble, très-humble même devant les hommes, comme elle est grande devant Dieu! Quelle noble mission! Façonner des âmes pour le ciel, y répandre la bonne semence afin de la récolter, plus tard, en paradis.

Les yeux de mon vieil ami brillaient d'enthousiasme; sa voix était chaude, pénétrante, émue.

— Oui, reprit-il, en s'animant encore, l'instituteur chrétien est l'auxiliaire du prêtre, tous deux ensementent de concert dans le champ des âmes.

Et moi, comprenant soudain tout le bien que je pourrais faire, sentant tout à coup l'émotion haute et généreuse qui faisait palpiter le cœur de mon ami se communiquer à mon cœur:

— Mon choix est fait, m'écriai-je; je m'hésite plus; c'est décidé, je serai maître d'école!

(A suivre.)

Du CAMPFRANC.

La cité Nebon and Horris, ainsi que le pâté de maisons appelé Bodine-Castle sont complètement détruits.

Les pompiers de Long-Island-City, qui combattaient l'incendie, ont fini par perdre courage, voyant que tous leurs efforts étaient inutiles.

Ravenswood était un des faubourgs les plus élégants de New-York. C'est un quartier situé sur la rive orientale de l'East-River, au nord de Long-Island-City.

## REVUE FINANCIÈRE.

Les spéculateurs à la hausse n'ont pas à se plaindre du résultat de la dernière semaine. Il nous importe peu au fond de savoir si la conférence se réunira, oui ou non.

Les nouvelles extérieures ne nous touchent que médiocrement; le marché a repris pleine et entière confiance et il a compris qu'il était de toute nécessité de ne pas laisser le mouvement dégénérer en panique.

C'est ce qui a lieu maintenant; le comptant y contribue beaucoup et les achats augmentent leur importance de jour en jour.

Les rentes françaises avaient été visées principalement par la baisse. A un moment elles ont été ramenées au-dessous des cours de compensation. Si elles ont été vivement entraînées, elles n'ont pas tardé à reprendre le dessus. Nous voyons aujourd'hui le 4 1/2 prêt à atteindre le cours de 108, et nous sommes encore à huit jours de la liquidation.

La Banque de France qui, pendant la semaine, a dérogé le cours de 5,100, se retrouve à 5,160; le bilan est satisfaisant, l'encaisse métallique est en augmentation de 7 millions, dont 3 millions d'or; les bénéfices ont été de 620,000 fr.

Le Crédit Foncier s'est tenu avec une grande fermeté pendant toute la semaine, l'action est très-recherchée.

Les obligations offrent un marché suivi au comptant et l'administration désireuse de faciliter l'épargne par tous les moyens possibles, informe qu'elle prête sur toutes ses obligations jusqu'à concurrence de 80 0/0.

Les porteurs d'obligations ont toujours droit aux lots qui pourraient leur sortir pendant toute la durée du prêt que le Crédit Foncier leur consent.

Le Crédit Industriel et Commercial est soutenu à 675. Les bénéfices du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril ont été de 4,246,535 fr.

Le Comptoir d'Escompte varie peu pendant toute la semaine et les transactions sont rares; le titre est toujours ferme à 945.

La Banque de Paris se tient à 875. La Banque d'Escompte s'échange entre 535 et 540; elle fera mieux si l'Italien continue à monter.

La Société Générale n'offre aucune transaction et reste immobile. Sa nouvelle émission n'est pas faite pour favoriser la hausse de son titre. Quoiqu'elle soit faite pour tout favoriser même le commerce et l'industrie en France, elle fait appel à l'épargne en faveur d'une Compagnie anglaise le Rio-Tinto. Cet appel en faveur d'une société dont le siège social est à l'étranger, qui échappe à notre contrôle et à nos lois est une mauvaise note pour la Société Générale. Il y a donc lieu de s'abstenir absolument de souscrire à cet emprunt lancé du reste au profit de banquiers anglais Matheson et Compagnie inconnus en France.

Le Canal de Suez s'est relevé de la baisse où il avait été entraîné; l'accord certain qui existera entre M. de Lesseps et ses actionnaires amènera des éléments sérieux de hausse sur le marché.

Les recettes des 21 et 22 mai ont été de 250,000 francs.

Les actionnaires n'hésiteront pas à l'assemblée du 29 et seront absolument dans le vrai en accordant un vote de confiance à M. de Lesseps.

Le Crédit Lyonnais fléchit de jour en jour, il se remet des dépôts qui diminuent constamment.

Les actions des Chemins de fer français marquent un temps d'arrêt, il ne faut pas en déduire une tendance de faiblesse: Nord, 1,737.50; le Lyon, 1,235; Orléans, 1,297.50; le Midi, sur lequel il sera payé un coupon de 24.25 nets au 1<sup>er</sup> juillet, oscille entre 1,495 et 1,497.50; l'Est est à 755 et l'Ouest à 820.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST.

Nous donnerons demain un compte rendu de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu hier soir.

Les conducteurs de voitures ont souvent la mauvaise habitude de faire manger l'avoine à leurs chevaux en les laissant attelés. L'expérience a prouvé cependant combien imprudente est cette coutume.

Hier, un cocher de Saumur, en attendant des touristes en villégiature de Dampierre, donna à manger à son cheval sans le dételier, mais en enlevant la bride. Le cheval, se sentant libre, partit ventre à terre dans la direction de Saumur; le cocher voulut le retenir: il fut renversé et la voiture passa sur lui. Ses blessures ne sont heureusement pas graves et consistent surtout en légères écorchures au visage; aujourd'hui il a pu se remmettre en route.

Le cheval fut arrêté dans la rue de la Comédie par l'agent de police Boudier, qui

le retint un instant; mais il repartit au galop, effrayé par la présence d'un grand nombre de personnes; il enfla la rue de la Petite-Courcouronne par des ordonnances.

L'écurie de M. G. Guinebert, de Saumur, vient encore de se distinguer au troisième jour de courses à Nantes.

Minna est arrivée seconde au prix de la Loire (courses de haies, handicap), dépassée seulement de deux longueurs.

Matador, le vainqueur de la veille au prix de l'Erdre, a remporté le grand prix de la Société des Steeple-Chase de France, 2,600 francs. Il avait huit concurrents. Tous ont franchi les obstacles sans difficulté et d'une manière très-brillante; les trois premiers, Matador à leur tête, les sautaient pour ainsi dire ensemble.

Au nombre des aspirantes admises pour les bourses d'enseignement primaire supérieur, à Angers (concours d'avril 1884), nous remarquons, dans la première série (12 à 14 ans), M<sup>lle</sup> Anna Revel, élève de l'école laïque de la rue Cendrière, à Saumur.

Vivy. — Dimanche matin, on a retiré de l'Aubion, au lieu dit la Presaye, commune de Vivy, le corps d'un jeune garçon, âgé de 12 ans, nommé Auguste Trevers, domestique à la ferme de la Presaye.

Disparu depuis le 22 mai, on n'avait pu découvrir sa trace, lorsque son père, voyant dimanche matin la rivière très-claire, se mit en devoir de chercher son malheureux fils. Vers 40 heures 1/2, il l'aperçut enfin, debout, et ayant environ 50 centimètres d'eau pardessus la tête.

Aidé de quelques voisins, le sieur Trevers retira le corps qui fut déposé sur la rive, et le docteur Foucault, médecin à Allonnes, vint constater que cette mort n'était que le résultat d'un accident.

LES TUFFEAUX. — Dimanche matin, vers 7 heures, on a trouvé la veuve Brazille, journalière aux Tuffeaux, asphyxiée dans sa chambre.

Ses voisines, ne la voyant point sortir comme de coutume, ont été prévenir sa fille qui fit ouvrir la fenêtre de la maison. Au près du lit de cette femme était un grand chaudron où brûlaient encore quelques morceaux de charbon de bois. La mort remontait déjà à plusieurs heures.

On ignore la cause de ce suicide.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur le projet de loi portant ouverture au ministre du commerce, sur l'exercice 1884, d'un crédit supplémentaire de 1,655,690 francs pour la construction et l'installation de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

Pour, 409. — Contre, 0.

Ont voté pour: MM. Maillé (d'Angers), Benoist, Bury.

N'ont pas voté: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

— Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation Soubeyran).

Pour, 320. — Contre, 135.

Ont voté pour: MM. Maillé (d'Angers), Benoist.

Ont voté contre: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

N'a pas voté: M. Bury.

— Sur l'article 1<sup>er</sup> du contre-projet Leydet (allumettes chimiques).

Pour, 177. — Contre, 233.

Ont voté contre: MM. Maillé (d'Angers), Benoist, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves.

N'a pas voté: M. Bury.

— Sur l'article 1<sup>er</sup> du contre-projet de M. Saint-Romme (allumettes chimiques).

Pour, 495. — Contre, 225.

Ont voté contre: MM. Maillé (d'Angers), Benoist, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland.

N'ont pas voté: MM. Bury, de Terves.

### ANGERS.

Le bruit court que la municipalité d'Angers n'existe qu'à l'état hypothétique.

M. Boubier n'accepterait pas d'être l'adjoint de M. Maillé (Alexis).

M. Trouillet et M. Prieur ne se croiraient pas suffisamment pourvus de prestige par la mince majorité qui les a désignés.



Sauv. M. Boulanger, amoureux de l'écharpe, se tient pour valablement et copieusement élu, et vaillamment fait face à toute la besogne, signant et mariant tant qu'on veut. Il est rayonnant de joie municipale. Quant à M. Maillé (Alexis), accepte-t-il d'être maire avec une voix de majorité ? On ne sait.

Bref, la situation de la ville d'Angers, grande ville est assez singulière, ne sachant si elle a ou n'a pas de municipalité. On peut s'en amuser. On peut aussi penser que MM. les républicains, qui ont brigué l'élection, n'ont pas pour les administrés tout le respect désirable. (Union de l'Ouest.)

**AFFAIRE RAFFRAY.** — La Cour d'Angers a rendu hier son arrêt dans l'affaire de M. Raffray. Faisant droit aux conclusions développées par M<sup>e</sup> Perrin, la Cour a infirmé la décision du tribunal correctionnel condamnant l'honorable maire d'Avrillé en 25 fr. d'amende, et renvoyé M. Raffray des fins de la poursuite dirigée contre lui.

Les courses d'Angers auront lieu, sur l'hippodrome d'Eventard, le dimanche 15 et le lundi 16 juin.

L'Académie de Calcutta vient de décerner à M<sup>lle</sup> Leroyer de Chantepie, d'Angers, le grand prix de mérite fondé par le rajah Sourindo-Mohun-Tagore.

Les ouvrages et le portrait de M<sup>lle</sup> Leroyer de Chantepie ont été placés dans la salle des séances de l'Académie de Calcutta.

Dans une réunion tenue dernièrement à Angers, entre les sociétés d'aviron de Tours, Orléans, Nantes et Angers, il a été décidé qu'une course à quatre avirons, dénommée « Match régional des riverains de la Loire », aura lieu chaque année, à tour de rôle, dans chacune de ces villes et dans l'ordre ci-après : 1884, Tours ; 1885, Angers ; 1886, Nantes ; 1887, Orléans.

Un prix de 500 francs sera décerné à l'équipe victorieuse, qui devra prendre part aux régates internationales de Paris.

Sous la rubrique : « Le ministre de la guerre du Japon à Saumur », le Journal de Maine-et-Loire a publié la relation que nous avons donnée de la visite du ministre japonais à l'École de Saint-Cyr. Notre confrère omiss le dernier paragraphe, ainsi conçu, qui justifiait la place de notre entrefilet à la chronique locale :

« M. le général Minra doit se rendre successivement à l'École d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau et à l'École d'application de cavalerie à Saumur. »

#### CHOLET.

La municipalité de Cholet est ainsi constituée : Maire, M. Marie-Baudry ; adjoints, MM. Alexandre Turpault et Delhumeau-Plessy.

**Saint-Nicolas-de-Bourgueil.** — Tout l'ancien conseil municipal, qui est conservateur, est passé au premier tour de scrutin.

L'ancien maire est réélu par 43 voix sur 44 votants ; il en est de même pour l'adjoint.

**Trois-Moutiers.** — A été nommé maire, M. Gigot, conseiller-général, conservateur ; adjoint, M. Malécot-Pivart, conservateur.

#### UN NOUVEAU SUCCÈS ÉLECTORAL.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire : « Nous recevons de notre ami, E. Raoul Duval, un télégramme nous annonçant le brillant succès qu'il vient de remporter dans l'Eure. — Grâce à l'union des conservateurs, il bat son concurrent républicain à l'imposante majorité de 9,000 voix contre 6,000. — Echec d'autant plus sensible pour les opportunistes qu'ils avaient mis en œuvre, contre un adversaire qu'ils redoutaient particulièrement, toutes les forces de l'administration et tous les moyens d'action officiels dont ils disposent. »

Nous nous félicitons bien sincèrement de l'entrée de notre ami E. Raoul Duval à la Chambre des députés. C'est un homme de parole et d'action, et c'est aussi un homme de grand sens. Il ne saurait hésiter aujour-

d'hui sur la seule voie de salut que peuvent suivre les vrais patriotes, et nous ne doutons pas qu'il ne marque sa place à la tête de la droite monarchiste de la Chambre. C'est un valeureux champion, toujours prêt à la lutte, avec lequel nos tristes gouvernants vont avoir à compter. A. BLAVIER. »

#### TOURS.

Nous entrons dans la saison des bains, et en même temps commence la série des noyades.

Dimanche, trois jeunes gens se sont noyés dans différents endroits, non loin de Tours.

Deux au pont de Lamotte ; ce sont les nommés Amirault, 17 ans, demeurant rue André-Duchesne, n° 22, et Gustave Lepinay, 25 ans, 11, rue de la Madeleine. Leurs corps ont été retirés de l'eau un quart d'heure environ après l'accident.

Le troisième, dont on n'a pas retrouvé le corps, s'est noyé dans le Cher. C'est un jeune homme de 20 ans, du nom de Roblin.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

**Morte dans un cimetière.** — Jeudi dernier, jour de l'Ascension, M<sup>me</sup> Huault, âgée de 53 ans et demeurant à Savigné (Indre-et-Loire), conduisait à sa dernière demeure son beau-frère, le sieur Guimier.

Arrivée au cimetière, cette pauvre femme tomba subitement pour ne plus se relever. Les funérailles de M<sup>me</sup> Huault ont eu lieu samedi dernier.

**Mérite agricole.** — M. Souchu-Pinet, constructeur de machines agricoles à Langeais, a été décoré de l'ordre du Mérite agricole.

M. le ministre a annoncé cette nomination, dimanche, à la distribution des récompenses au concours d'Orléans.

#### POITIERS.

**Les orages.** — Pendant l'orage de vendredi, le tonnerre est tombé à Poitiers, dans la rue Saint-Cybard, sur la maison de M. Nivet, marchand de chaussures, sans occasionner d'accident.

Deux personnes qui passaient à ce moment dans la rue de l'Hospice ont été renversées ; mais, heureusement, elles ont pu se relever sans blessures.

A Antigny, près Saint-Sevin, l'orage a causé de graves dommages.

Des grêlons, gros comme des noix, sont tombés drus et serrés pendant quinze minutes et ont causé des dégâts considérables.

Les blés, qui étaient épiés, sont aux trois quarts perdus ; les vignes sont hachées.

(Journal de la Vienne.)

#### NANTES.

On annonce, à Nantes, pour le dimanche 1<sup>er</sup> juin, une grande Fête de jour et de nuit, sous le patronage du Comité des Fêtes.

La fête commencera à midi, place de l'Hôtel-Dieu, et le cortège se rendra, de là, places Pirmil et Saint-Jacques, où de nombreux divertissements seront installés.

#### LE MANS.

Par décret du 24 mai, le général de division Thomassin, commandant la division d'Oran, a été nommé au commandement du 4<sup>e</sup> corps d'armée, au Mans, en remplacement de M. le général de Berckheim, admis dans la section de réserve.

On lit dans le Progrès militaire :

« Comme directeur de l'infanterie, comme commandant la 2<sup>e</sup> brigade d'artillerie, puis comme commandant de la division d'Oran, le général Thomassin a montré des qualités militaires de premier ordre. Sa nomination sera accueillie avec la plus vive satisfaction dans toute l'infanterie. »

#### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 26 mai.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	16 50 à 17 50	9 50 à 10 » »
Saumur,	18 » » » »	8 75 » » »
Baugé,	18 25 » » »	9 » » » »
Segré,	17 50 » » »	9 25 » » »
Beaupreau,	17 50 18 » »	9 50 » » »
Montfaucon,	17 50 18 » »	8 50 » » »
Montrevaux,	17 50 » » »	9 » » » »
Chemillé,	17 25 17 75	8 50 9 » »
Champtoceaux,	17 50 18 » »	9 » » » »

St-Flor.-le-Vieil,	17 50 18 » »	9 » » » »
Vihiers,	16 75 17 25	8 » » 8 50
Brissac,	17 » » 17 50	8 » » » »
Chalonnnes,	17 50 17 75	9 » » » »
Doué,	17 50 17 80	8 60 8 75

A Nantes, les blés américains disponibles, de 24 » » à » » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 18 » » à 18 50 les 80 kilos.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### ANIMAUX NUISIBLES. Animaux utiles.

**HÉRISSE.** — Se nourrit de souris, petits rongeurs, limaces et vers blancs, animaux nuisibles à l'agriculture.

Ne tuez pas le Hérisson.

**CRAPAUD.** — Aide agricole, détruit de 20 à 30 insectes par heure.

Ne tuez pas le Crapaud.

**TAUPE.** — Détruit incessamment vers blancs, larves, courtilières et insectes nuisibles à l'agriculture. On ne trouve jamais de traces de végétaux dans son estomac, fait plus de bien que de mal.

Ne tuez pas la Taupe.

**HANNETON ET SA LARVE EN VER BLANC.** — Ennemi mortel de l'agriculture, pond de 70 à 100 œufs.

Tuez le Hanneton.

**OISEAUX.** — Chaque département perd annuellement plusieurs millions par le fait des insectes ; l'oiseau est le seul ennemi capable de lutter victorieusement contre eux ; c'est un grand échenilleur ; c'est un aide de l'agriculture.

Enfants, ne dénichiez pas.

##### DESTRUCTION DES LIMACES.

Les dégâts occasionnés par les limaces grises et blanches font le désespoir des horticulteurs. Voici un moyen indiqué par un honorable ecclésiastique pour se débarrasser de ces animaux malfaisants :

« J'avais disposé dans un coin de mon jardin quelques poignées de son ; il plut la nuit suivante, et je fus fort surpris de voir le lendemain matin le son littéralement couvert de limaces grises et blanches.

« Je les récoltai et aussitôt je les mis au feu. Un quart d'heure après je recommençai la chasse, j'en détruisis ainsi 200 en fort peu de temps.

« Je poursuivis l'expérience et mis alors quatre tas de son (3 ou 4 poignées chaque tas). Le résultat ne se fit pas attendre et dans mon jardin de 40 mètres de superficie, j'en détruisis plusieurs milliers.

« J'ai l'espoir que d'autres personnes plus intéressées que moi dans la question tenteront l'expérience : elles seront surprises du résultat.

« Si le temps est sec et chaud, la chasse est moins abondante ; il faut alors humecter le son et récolter le soir et le matin.

« Le son humide attire les limaces, les colimaçons et les vers de terre, mais ceux-ci se logent sous le son à fleur de terre.

« Si donc les amateurs de pêche sont embarrassés pour trouver en toute saison et à discrétion des vers rouges petits et moyens, qu'ils essayent ce procédé.

« Cela leur épargnera la recherche répugnante qu'ils sont souvent obligés de faire dans des fumiers infects. »

##### PROLONGATION DE LA DURÉE DES BOIS BLANCS.

L'économie impose souvent l'obligation de se servir de bois blancs pour les constructions destinées à demeurer exposées à toutes les intempéries ; mais ces bois sont, par eux-mêmes, peu susceptibles de conservation.

Un procédé fort simple permet d'augmenter considérablement leur durée. — Il consiste à leur donner une première couche de peinture grise à l'huile, que l'on couvre — avant qu'elle soit sèche — d'une légère couche de sable ou grès pulvérisé et passé au tamis. — On passe ensuite sur ce sable une nouvelle et dernière couche de la même peinture, en ayant soin d'appuyer fortement sur la brosse.

ENDUIT HYDROFUGE PRÉSERVANT LES BOIS DE L'HUMIDITÉ.

Prenez : brique cuite pulvérisée, 13 parties ; litharge, 4 partie ; huile de lin, quantité suffisante ; malaxez, pour former une pâte assez consistante.

Les surfaces recouvertes de cet enduit peuvent impunément rester exposées à toutes les intempéries.

#### LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard St-Michel, 78, Paris.  
Abonnements : Un an, Paris 12 fr. — Départements, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire du n° 136.

TEXTE. — Rossini, par Alphonse Baralle. — Trois grands symphonistes, par A. Saurin. — Bibliographie, l'Évolution de la musique, par A. B. — Revue musicale, par A. Baralle. — Bibliographie musicale, par Georges Ludger. — Revue des concerts, par C. Rhémour. — Nouvelles diverses. MUSIQUE. — Gavotte, par Georges Hasse. — Le Nid, mélodie de Pénavaire.

ILLUSTRATION. — Portrait de Rossini.

Par suite d'une nouvelle combinaison, l'abonnement d'un an ne coûte absolument rien.

Un numéro spécimen, avec renseignements, est adressé à toutes les personnes qui en font la demande.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR.

Séance du 25 Mai 1884.

Versements de 73 déposants (10 nouveaux), 13,720 fr.

Remboursements, 16,646 fr. 83 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RÉJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

#### CHEMIN DE FER DE

#### VALENCE A LIRIA

SOCIÉTÉ ANONYME

un capital de 4,800,000 francs entièrement libéré

##### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Général Augustin de Burgos, sénateur, directeur général au Ministère de la Guerre en Espagne, Président.  
J. Verbrugge, propriétaire.  
G. Bauswens, entrepreneur de travaux publics.  
E. Gehenniaux, propriétaire.  
Rafael Atard, député aux Cortès.  
Enrique de Villaroya, député aux Cortès.  
Thibaudeau, ingénieur.

##### EXPOSÉ

Le chemin de fer de Valence à Liria d'une longueur de 39 kilomètres, forme la première section d'une grande ligne, qui se dirigeant du Sud-Est vers le Nord de l'Espagne, mettra le Méditerranéen en communication directe avec l'Océan, en partant de Valence et en se dirigeant vers Liria, Sagorbe, Teruel, Valladolid, etc.  
La ligne sera ouverte à l'exploitation au mois de Septembre prochain. Le coût total de l'entreprise s'élève à fr. 3,000,000 soit 120,000 fr. seulement le kilomètre, matériel fixe et roulant compris.  
Le produit net de l'exploitation est évalué à fr. 450,000 Le service des obligations exige une annuité de 165,000 Il restera à distribuer aux actionnaires..... 285,000 Dans ces conditions, avec une marge aussi considérable l'obligation de Valence à Liria est un placement de premier ordre et doit être assimilée aux obligations des grandes lignes telles que celles de Saragosse, du Nord de l'Espagne des Andaloux, etc.

##### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

à 5,400 Obligations de 300 Fr. 5 0/0

Rapportant un intérêt annuel de 15 francs, net de tous impôts présents ou à venir, payable les 15 janvier et 15 juillet, et amortissables à 300 francs en 37 années à partir de 1885.

Prix d'émission : 270 FRANCS, payables :

En souscrivant..... Fr. 100 »  
A la répartition..... 50 » F. 270 »  
Le 15 juillet 1884..... 120 »  
Moins le coupon échéant le 15 juillet 1884 7 50

Net à verser..... Fr. 262 50

Une bonification de fr. 150 est accordée aux personnes qui se libèrent de suite. Le revenu net ressort ainsi à 5.91 0/0, non compris la prime de remboursement.

##### ON SOUSCRIT LES

Jeu 29 & Vendredi 30 Mai

et dès à présent par correspondance,

A PARIS

à la BANQUE FRANÇAISE & BELGE

30, rue Saint-Georges, 30

Chez MM. DERENNE & C<sup>ie</sup>, Banquiers

51, rue de Provence, 51

En PROVINCE et à l'ÉTRANGER

Chez les Banquiers & Agents de change leurs correspondants

Un droit de préférence est accordé aux Souscripteurs d'obligations libérées.

Le coup officiel sera demandé à Paris, Bruxelles et Madrid.

#### ATTENTION!! ATTENTION!!

Méfiez-vous! Méfiez-vous!

NE LAISSEZ PAS SURPRENDRE VOTRE BONNE FOI!

Coupez cet avertissement et, quand vous achetez vos Pilules Suisses, comparez l'étiquette des boîtes qu'on vous offre avec l'étiquette ci-dessous, qui est celle des seules authentiques et efficaces Pilules Suisses :



A. HERTZOG, Ph<sup>ien</sup>, 28 rue de Grammont, à PARIS  
La Boîte doit contenir 50 Pilules noires.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



# A VENDRE

## Propriété

A L'AMIABLE,  
DE  
L'ancien MOULIN de Pas-de-Loup,  
Logement; 4 hectares 22 ares terre, vigne et bois,  
Commune de Saix, près Bizay.  
Pays de chasse à proximité de vastes landes.  
S'adresser à M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault. (391)

# A VENDRE

## MAISON

A L'AMIABLE,  
Avec 16 ares de jardin,  
A l'entrée de Candès, confluent de la Vienne et de la Loire, joignant la Vienne. — Belle situation.  
S'adresser à M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault. (392)

# VENTE MOBILIÈRE

Par le ministère de M<sup>e</sup> BEDANE, commissaire-priseur,  
Le lundi 9 juin, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu,  
Rue Pré-Pigeon, n° 22, à Angers

# MOBILIER

De salle à manger et de chambres à coucher,  
Comprenant notamment :

Buffet à étagère, table à rallonges, dressoir, bois de lits, couettes, matelas, traversins, draps, taies d'oreillers, nappes, serviettes, commodes, armoires, secrétaires, tables rondes, fauteuils, chaises, pendules, glaces, etc.; Batterie de cuisine en cuivre et fer battu, vaisselle, verrerie, argenterie, services de table, iouche, cuillère à ragout, pince à sucre, cuillère à sucre, cuillères à café, couteaux; Vins rouge et blanc en bouteilles; Machine à tricoter les bas; Moules en bois pour bas; Boîtes, rayons, comptoirs, etc.; Plantes diverses, outils de jardinage.

Au comptant, plus 5 0/0.  
Pour tous renseignements et visiter, s'adresser à M<sup>e</sup> GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, Angers. (400)

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.  
S'adresser, 6, rue du Temple.

# AVIS

M. Auguste DOC, graveur, nouvellement arrivé de Paris, vient de s'installer à Saumur.  
Elève de graveurs éminents, il est à même de répondre à toutes les demandes qui pourront lui être faites pour tout ce qui concerne la gravure sur métaux, nacre, ivoire, orfèvrerie, bijoux.  
Chiffres, armoires, écussons, adresses, etc., etc.

Atelier, 91, rue de Fenet.

# A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
UNE MAISON  
Située à Saumur, rue de la Chouette, n° 5.  
S'adresser à M<sup>e</sup> AUROYER, notaire, ou à M. Grosourdy, à Fontevault.

# A LOUER

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Prêche, 4,  
Comprenant: Huit appartements, cour, cave, écurie et remise.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

# CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.  
MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

# BOURSE

Opérations au comptant et à terme.  
Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTROU, 23, place du Ralliement, à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

# A VENDRE

Première Coupe  
DE  
PRAIRIES ARTIFICIELLES  
S'adresser à M. RIVAUD, 22, rue du Temple. (377)

# A LOUER

## UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,  
Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.  
Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.  
S'adresser au bureau du journal.

# A LOUER

Pour la Saint-Jean 1884,  
BEAU ET VASTE  
MAGASIN  
Rue du Port-Cigongne.  
S'adresser à M<sup>e</sup> DUPUY-LERRETON, même rue. (86)

# A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
MAISON  
Rue Saint-Jean, n° 29.  
Un 1<sup>er</sup>, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2<sup>e</sup>, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.  
S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

# A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine  
MAISON  
Grande-Rue, 23  
Actuellement occupée.  
S'adresser à M<sup>e</sup> Ollivier DE LALEU, ou à M<sup>e</sup> DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

# A LOUER

PRÉSENTMENT  
ou pour la Saint-Jean  
MAISON  
Située rue Saint-Jean, n° 40,  
Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M<sup>e</sup> veuve RICHARD, rue de la Marine.

# A VENDRE

D'OCCASION,  
UNE BONNE CALÈCHE  
S'adresser au bureau du journal.

# CHANGEMENT DE DOMICILE

L. CAVELIER, graveur, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il a transféré son domicile rue Pavée, 4. (371)

# A VENDRE

Agencement de Magasin  
Composé de casiers, tiroirs, comptoirs, devanture, 2 bascules, etc.  
S'adresser à M. Raoul FRIGNOUX, place du Roi-René. (372)

# AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

# AUX ÉLÉGANTS

# CHEMISERIE MODÈLE

# M. MONTEL

42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée.  
La maison se charge des RÉPARATIONS.

ON DEMANDE un jeune homme marié, pour faire les vignes et les jardins, dans une propriété aux environs de Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME désire trouver une place comme domestique-jardinier ou comme garde particulier.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, rue Dacier, n° 28, demande un jeune homme sachant bien écrire.

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.  
S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

# LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux végétaux: Punaises, Puces, Fourmis, Mouches, Cafards, Arles, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Pommis, etc.  
Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UY, rue de la Tombe, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

# MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux fait disparaître promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QU'ILS LE PLUS SOUVENT ON LES CROIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède efficace pour guérir la PHTISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 klog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (443)



Saumur, imprimerie P. GODET.

# COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 MAI 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 80	78 80	Est	767 54	757 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518 50	522
3 % amortissable	79 90	79 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513 75	511 50	Est	362	361 50
3 % (nouveau)	107 25	107 80	Midi	1198 75	1197 50	— 1865, 4 %	520	521 75	Midi	369 50	371
4 1/2 %	107 75	107 90	Nord	1736 25	1738 75	— 1869, 3 %	406	406 50	Nord	374 50	374
4 1/2 % (nouveau)	107 75	107 90	Orléans	1297 50	1296 25	— 1871, 8 %	396	397 1/2	Orléans	369	370
Obligations du Trésor	512 50	512 50	Ouest	815	820	— 1875, 4 %	511	510	Ouest	371	373
Banque de France	5150	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1455	— 1876, 4 %	510	510 30	Paris-Lyon-Méditerranée	376	377
Société Générale	480	480	Canal de Suez	2108 25	2117 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	518	Paris-Bourbonnais	368 75	373
Comptoir d'escompte	950	942 50	C. gén. Transatlantique	510	508 75	Obligations communales 1879	449 75	446	Canal de Suez	570 25	573
Crédit Lyonnais	570	575				Obligat. foncières 1879 3 %	447	449			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1327 50	1325				Obligat. foncières 1883 3 %	353	353 50			
Crédit mobilier	340	340									

# CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)							Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884)										
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.							SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY					MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR					
Heures	Minutes	Type	Matin	Soir	Express	Arrivée	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir
3	8	express-poste				Saumur (départ)	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10
6	55	matin (s'arrête à la Possonnière)				Chacé-Varrains	6 15	7 33	9 08	1 24	4 03	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
8	50	matin, omnibus-mixte				Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
1	25	soir				Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39
3	32	express															
7	15	omnibus															
10	36	(s'arrête à Angers)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.							SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS					THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
3	36	direct-mixte				Saumur (départ)	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45	7 50	10 30	1 55	3 35	5 50	8 10
8	31	omnibus				Montreuil-Bellay	6 53	7 55	9 2	1 50	4 41	8 41	11 19	2 51	4 55	6 28	8 48
9	37	express				Lernay	7 02	8 04	9 31	2 11	5 01	9 01	11 27	3 04	5 08	6 41	9 01
12	48	soir, omnibus-mixte				Brion-s-Thouet	7 14	8 09	9 36	2 19	5 09	9 09	11 35	3 14	5 18	6 51	9 11
4	44					Thouars (arrivée)	7 29	8 29	9 56	2 32	5 19	9 16	11 41	3 23	5 27	7 00	9 20
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)															
10	24	express-poste															
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																	